



Conférence grand public de l'Ifremer :

Etre ou ne pas être en bon état écologique : vers une gestion de l'écosystème marin européen

Mercredi 13 février 2013 à 15h30

Salle de conférences Lucien Laubier – Centre Ifremer Bretagne
Technopôle Brest Iroise, route de Sainte Anne - Plouzané

Entrée libre et gratuite

**Conférence animée par Patrick Camus,
Biologiste marin - Coordination conventions internationales et mise en oeuvre de la
Stratégie marine européenne.**

Une mer saine, propre et productive, un bon fonctionnement des écosystèmes marins et un usage durable des biens et services associés : tels sont les objectifs de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin¹.

Les pressions exercées par l'homme sur l'environnement marin sont nombreuses : appauvrissement de la biodiversité, dégradation des habitats, contamination par des substances dangereuses, excès de substances nutritives entraînant l'eutrophisation du milieu. À ces pressions, il faut ajouter les effets, encore peu connus, du



copyright Ifremer

changement climatique sur ces milieux. Jusqu'à présent, les mesures visant à protéger l'environnement marin étaient élaborées secteur par secteur, avec pour effet un manque de cohérence entre les politiques, les législations, les programmes et les plans d'action au niveau régional, national, européen et international. La directive cadre du 17 juin 2008² constitue donc une avancée majeure en matière d'approche intégrée des mers et des océans. Elle définit, pour la première fois, une politique globale de protection de l'environnement marin axée sur les écosystèmes et les habitats. Elle introduit également la notion fondamentale de "bon état écologique" pour le milieu marin définie à partir d'un jeu très complet de descripteurs et en référence aux pressions et impacts sur le milieu.

Peut-on y parvenir ?

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du cycle de conférences 2012-2013 "La science au coeur de la société" consultable sur www.ifremer.fr/brest.

Les conférences grand public du Centre Ifremer Bretagne ont lieu un mercredi par mois à 15h30 (durée : environ 1h). Les conférences sont filmées et mises en ligne sur la web TV de l'Ifremer : www.ifremer.fr/webtv/Conferences.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service communication de l'Ifremer Bretagne au 02.98.22.40.07 ou par mail à francoise.even@ifremer.fr

¹ Directive du parlement européen et du conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin.

² [Retrouvez toutes les informations sur la directive cadre sur le site internet Ifremer.](http://www.ifremer.fr)